

<https://www.lepetitjournaldemenou.fr/spip.php?article112>

Editorial

Forêt, Ô ma forêt !

- Revue N°39 -

Date de mise en ligne : lundi 26 mai 2008

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

L'Argonne est d'abord une forêt, la dernière chênaie continentale. Une roche endémique, la gaize, a façonné une côte du Bassin Parisien avec un modelé rude, fait de gorges, de ravins, d'escarpements. Et là, sur cette barrière, croît la plus belle forêt de la région. Obstacle sur la route qui mène à l'Est, la forêt va devenir zone frontière entre le royaume de France, le Saint-Empire germanique, les Thermopyles de la France. Ainsi, elle va être propulsée dans l'histoire, fera de Sainte Ménehould ville royale, s'opposera au passage des envahisseurs. Les Allemands ne nomment-ils pas notre région Â« Argonnerwald Â» et n'y ont-ils pas consacré des chansons ? La forêt d'Argonne est un sanctuaire. Y attenter est blasphématoire.

Mais c'est aussi un paysage enchanteur que tant d'écrivains modestes ou célèbres ont célébré ! On pense à André Theuriot : Â« Xavier s'était mis à courir les bois un attrait le retenait dans les gorges de l'Argonne. Il était devenu amoureux de la forêt. Les arbres aux attitudes majestueuses, les terrains mouvementés, la riche coloration des bruyères roses ou des fougères dorées par l'automne, le monde toujours bruissant, gazouillant des insectes, des oiseaux et des fauves, tout cela le charmait, le passionnait. La fée des bois l'avait touché de sa baguette magique. Â»

La forêt d'Argonne est un joyau. Le ternir est une faute. Et pourtant, dans la tête de certains, a germé une idée funeste. Ajouter à cette impressionnante masse verte que l'on découvre du moulin de Valmy, de la côte de la Lune, une signature bien visible, une plaie béante, grisâtre, enveloppée de poussière et d'arbres malades : une carrière. Pourquoi cette initiative ? Pour l'argent mon bon Monsieur, vous savez, ce nouveau seigneur (je devrais écrire saigneur) qui brade nos richesses naturelles pour en tirer profit.

Quant à l'avenir, quant à l'héritage que nous laisserons aux générations futures, qui s'en soucie se fait taxer d'archaïsme.

Je souhaite que la fée des forêts approche sa baguette de coudrier de nos décideurs, qu'ils retrouvent l'amour de notre patrimoine, et que la forêt communale de Sainte Ménehould garde ses atours et ses charmes tant appréciés. N'est-il pas permis de rêver ?

P.S. : Comme tout texte de cette revue, cet éditorial n'engage que son auteur.